

Covid-19 & traitement à l'hydroxychloroquine : prudence !

Alors que ce médicament notamment prescrit aux malades du paludisme a été testé sur des patients à l'Institut hospitalo-universitaire de Marseille, nous, union d'associations de patients et des usagers du système de santé, appelons à la vigilance dans le contexte de crise sanitaire grave que nous connaissons.

Nous comprenons l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique qui laisse la possibilité de le prescrire au cas par cas uniquement sur décision collégiale des médecins hospitaliers.

Aujourd'hui nous attendons des éléments probants issus de la recherche clinique pour une prescription à grande échelle. En effet, l'absence de ces éléments démontrant l'efficacité pour toutes les personnes malades du Covid-19 nous invite à la prudence. Nous comptons également sur un suivi précis des patients qui auraient été traités dans ces conditions.

Aussi, une prescription mal contrôlée d'hydroxychloroquine peut provoquer une pénurie qui risque de priver les personnes malades d'autres pathologies pour qui ce médicament est prescrit et leurs indications validées (lupus, polyarthrite rhumatoïde).

Enfin, le débat médiatique sur l'hydroxychloroquine ne doit pas faire oublier l'importance des gestes barrières, et du confinement, et du port d'un masque pour les patients malades et contagieux. Au stade actuel, ces mesures non-pharmaceutiques, selon la définition de l'OMS, demeurent indispensables pour freiner et contrôler l'épidémie. Elles méritent toute autant d'attention étant entendu qu'il reste important de chercher à mettre au point des traitements innovants et un vaccin.

Contact presse : communication@france-assos-sante.org / 01 53 62 40 37 – 06 67 28 60 99